

Ministère de la Culture : réactions à la nomination de Françoise Nyssen (suite)

Nous poursuivons la **publication des réactions des organisations professionnelles** de l'audiovisuel à la nomination, le 17 mai, de **Françoise Nyssen**, codirectrice et présidente du directoire de la maison d'édition Actes Sud, au poste de **ministre de la Culture**, au sein du gouvernement du Premier ministre Edouard Philippe.

– **Le Sedpa** (Syndicat des entreprises de distribution de programmes audiovisuels) se félicite de la nomination de Françoise Nyssen qui « a fait preuve tout au long de sa carrière d'un **engagement sans faille au service de la création artistique** » et lui souhaite « une grande réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, alors même que de nouveaux défis se présentent pour notre secteur – tant au niveau domestique, qu'europpéen et international ». « Nous ne doutons pas qu'elle sera **sensible et attentive à la qualité de nos contenus audiovisuels et à leur rayonnement sur les marchés internationaux** », souligne le syndicat des distributeurs.

Le Sedpa remercie également **Audrey Azoulay** qui occupait le poste depuis le 11 février 2016, « pour son implication et sa détermination au service de notre patrimoine national, ainsi que pour son soutien à la reconnaissance de notre profession de distributeur audiovisuel ».

– Les producteurs de **l'Uspa et du SPFA** saluent la nomination de Françoise Nyssen qu'ils considèrent comme « **un signal fort** » quant à **l'engagement du gouvernement en faveur de la culture**. « Après plusieurs accords conclus ces derniers mois avec les principaux groupes audiovisuels et un premier accord sur la transparence signé en février 2016, les producteurs audiovisuels souhaitent que la nouvelle ministre de la Culture puisse, **dans la continuité de la loi Création**, favoriser les discussions en cours entre les différents acteurs de la filière sur **le partage de la valeur** », soulignent-ils. Ils ajoutent qu'ils accompagneront la nouvelle ministre « dans les négociations menées avec les partenaires européens afin de mettre en œuvre une régulation permettant d'**associer les plates-formes numériques au financement et à la diffusion** de la création européenne mais aussi de **défendre le principe de territorialité des droits**, au cœur du modèle économique de la production indépendante ».

Evoquant les chantiers à venir, les producteurs souhaitent notamment que « **la réforme de la contribution à l'audiovisuel public**, indispensable au regard des évolutions des usages, [soit] enfin conduite » et appellent à « des évolutions en matière de **régulation de la publicité**, afin de renforcer l'attractivité auprès des annonceurs du média TV face au digital ».

Ils remercient également **Audrey Azoulay** pour le travail accompli au service de la filière audiovisuelle, rappelant qu'« elle a obtenu notamment un budget renforcé pour la culture et pour l'audiovisuel public, mené à son terme le projet de loi sur la création qui contient des avancées importantes pour les auteurs, défendu le régime des intermittents du spectacle et favorisé la conclusion d'accords entre la production indépendante et les principaux groupes audiovisuels ».

– **Les membres de l'ACCeS** se félicitent de la nomination d'« une femme de sciences passionnée des belles lettres, [qui] est aussi **une femme engagée au service de la diversité culturelle**, une femme de terrain et une dirigeante d'entreprise audacieuse ». L'association qui représente les chaînes thématiques ajoute attendre « beaucoup de ce gouvernement et de son action, sur le terrain de **la modernisation du cadre réglementaire de la télévision payante et des éditeurs non hertziens en particulier**, avec pour objectif la croissance de ce secteur, au bénéfice de la création audiovisuelle et cinématographique, et des emplois ».

L'ACCeS remercie par ailleurs **Audrey Azoulay** « pour son action et son engagement remarquables ».

– **Les cinéastes de l'ARP** saluent chaleureusement la nomination d'« une grande femme de lettres et de culture » et « une Européenne convaincue » qui apportera « un regard éclairé sur les enjeux liés au paysage culturel d'aujourd'hui ». « Notre modèle doit demeurer vertueux mais aussi s'adapter à l'évolution du paysage cinématographique et des nouveaux usages des spectateurs », font-ils valoir, rappelant que « le réaménagement de la chronologie des médias est donc une urgence ». Enfin, ils remercient **Audrey Azoulay** pour « son engagement sans limite au service des créateurs, tant au ministère de la Culture et de la Communication que dans ses précédentes fonctions ».

– **Le Blic (Bureau de liaison des industries cinématographiques)** se « réjouit de voir à ce poste déterminant pour l'avenir de notre pays une femme de culture et d'entreprise qui a su durant toute sa carrière démontrer sa compétence et ses talents au service de la création » alors même que « les grands équilibres qui font le succès de la filière cinématographique depuis de nombreuses années sont aujourd'hui questionnés voire mis en cause ». Les producteurs, les distributeurs, les exploitants de salles de cinéma comme les professionnels des industries techniques et de la vidéo, membres du Blic se disent « convaincus que Françoise Nyssen saura accompagner les mutations en cours et préserver les équilibres indispensables au succès et à la diversité inégalée du cinéma dans notre pays ».

– **La Fédération nationale des distributeurs de films (FNDF)** se dit « convaincue que Françoise Nyssen, femme de culture et entrepreneure de talent, aura à cœur de défendre et promouvoir la diversité et le dynamisme du cinéma en France en tenant compte des fragiles équilibres sur lesquels son succès inégalé en Europe, repose ». Elle assure que « les distributeurs de films, dont le métier est reconnu comme étant le plus à risque au sein de la filière cinématographique, sauront s'inscrire dans un dialogue constructif avec la ministre en vue d'appréhender les nombreux enjeux actuels. Ils espèrent en particulier que de nouvelles orientations permettront de **limiter le fléau du piratage, qui donne lieu à une destruction de valeur sans précédent pour le secteur et représente une menace immédiate pour la diversité de la création et du cinéma dans son ensemble** ». ■